



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 13 au 17 juillet 2020

Tunisie :

- *Le chef du gouvernement M. Elyes Fakhfakh a présenté sa démission suite à des soupçons de conflit d'intérêts et le dépôt d'une motion de retrait de confiance le visant ; une motion de retrait de confiance au président du Parlement M. Ghannouchi a également été déposée.*
- *Selon le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, la Tunisie enregistrera une récession de -6,5% en 2020 ; le ministre des Finances a estimé que le déficit budgétaire devrait se situer autour de 7% en 2020, et le taux d'endettement autour de 88%.*
- *L'entreprise française Qair (ex-Quadran) réalisera une centrale photovoltaïque flottante pilote sur le Lac de Tunis ainsi qu'une étude sur le potentiel du solaire flottant en Tunisie pour le compte de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG).*
- *La Tunisie a été le principal pays d'intervention de l'Agence française de développement (AFD) en Afrique du Nord en 2019, avec 459 M EUR d'engagements ; l'AFD a signé un accord de 10 M EUR pour la rénovation des Instituts supérieurs d'études technologiques.*

Libye :

- *Un nouveau blocus pétrolier a eu lieu dès le lendemain de la levée de la force majeure sur les exportations de pétrole libyennes ; l'Armée nationale libyenne (ANL) a formulé des demandes pour la reprise de la production, dont l'audit de la Banque centrale de Libye (BCL) ; sollicité depuis 2018, l'audit international des deux branches pourrait enfin être lancé suite à son paiement le 15 juillet 2020.*
- *Le Covid-19 continue de progresser en Libye ; le président de la commission scientifique consultative du Gouvernement d'union nationale (GUN) a déclaré que la situation dans le pays est dangereuse.*

TUNISIE

- *Le chef du gouvernement M. Elyes Fakhfakh a présenté sa démission suite à des soupçons de conflit d'intérêts et le dépôt d'une motion de retrait de confiance le visant ; une motion de retrait de confiance au président du Parlement M. Rached Ghannouchi a également été déposée.*

Dans un [communiqué publié le 15 juillet 2020](#), la présidence du gouvernement a annoncé la démission officielle du chef du gouvernement M. Elyes Fakhfakh : « *Faisant primer l'intérêt national, afin d'épargner au pays plus de difficultés, en respect aux promesses et à l'éthique de la vie politique, le chef du gouvernement a présenté aujourd'hui sa démission au président de la République, en vue de lui permettre une nouvelle issue à la crise* ». Cette démission fait suite à des soupçons de conflit d'intérêts pesant sur M. Fakhfakh, qui se voyait reprocher d'avoir pris ses fonctions tout en possédant des parts dans une entreprise elle-même présente dans le capital d'une société ayant décroché des contrats publics. Le parti islamiste Ennahdha, dirigé par M. Rached Ghannouchi, actuel président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), avait déposé plus tôt dans la journée une motion de retrait de confiance au chef du gouvernement. Si celle-ci avait été adoptée, Ennahdha aurait nommé le successeur de M. Fakhfakh. M. Fakhfakh ayant démissionné entre-temps, la nomination sera du ressort du président de la République M. Kaïs Saïed. La Constitution prévoit que le président de la République informe le président de l'ARP de cette démission et dispose, dès lors, d'un délai de dix jours, pour désigner la personne qu'il jugera la plus appropriée pour diriger le prochain gouvernement après concertations avec les présidents des partis politiques et des blocs parlementaires. La personne nommée dispose ensuite d'un mois pour former son gouvernement et le proposer au vote de confiance de l'ARP. Si au bout d'un mois, elle échoue à former un cabinet ou à obtenir la confiance du Parlement, le président de la République peut décider de dissoudre l'ARP et appeler à des élections anticipées. Par ailleurs, selon un [communiqué de la Kasbah le 13 juillet 2020](#), M. Fakhfakh avait décidé d'opérer un remaniement ministériel. La présidence du gouvernement a ainsi annoncé le 15 juillet 2020 le limogeage des six ministres d'Ennahdha. En parallèle, une motion visant à retirer la confiance au président de l'ARP, M. Ghannouchi, a été déposée officiellement le 16 juillet 2020. Elle a rassemblé 73 signatures. Le parti Attayar aurait refusé d'ajouter les 16 signatures provenant du Parti Destourien libre. La motion sera examinée en plénière. Pour qu'elle soit adoptée, 109 voix sont requises (la majorité des députés de l'ARP).

- *Selon le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, la Tunisie enregistrera une récession de -6,5% en 2020 ; le ministre des Finances a estimé que le déficit budgétaire devrait se situer autour de 7% en 2020, et le taux d'endettement autour de 88%.*

Alors que 1 327 cas de contamination au coronavirus et 50 décès ont été confirmés en Tunisie au 14 juillet 2020 selon le ministère de la Santé (aucun nouveau décès depuis un mois), M. Yaïche a révélé que son département réfléchissait à de nouvelles mesures financières, à même de drainer des recettes financières au budget de l'Etat de l'ordre de 1,1 Md TND. Par ailleurs, il a estimé que le déficit budgétaire devrait se situer autour de -7% du PIB d'ici fin 2020, et que les recettes fiscales régresseraient à 4,5 Mds TND. Le taux d'endettement devrait atteindre environ 88% du PIB, avec un taux d'endettement vis-à-vis des non-résidents ne dépassant pas 61% du PIB. M. Yaïche a annoncé que la Tunisie ne sortira pas cette année sur les marchés internationaux pour lever de la dette. En revanche, face au besoin de financement croissant, le gouvernement devrait se tourner vers le marché intérieur pour lever entre 2 et 3 Mds TND de dettes. Enfin, selon M. Azzabi, la Tunisie enregistrera un taux de croissance de -6,5% en 2020, avec une récession estimée à -14,8% pour les industries manufacturières, à -3,3% pour les industries non manufacturières, et à -10% pour les services marchands. Il a assuré que le gouvernement honorera ses engagements envers les bailleurs de fonds en adoptant une nouvelle politique pour rationaliser les subventions et les diriger vers ceux qui le méritent, afin de réduire les charges budgétaires. D'autre part, le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du Fonds monétaire international (FMI), M. Jihad Azour, a déclaré que le Fonds est prêt à accorder un financement à la Tunisie en cas de demande de la part du gouvernement tunisien d'un nouveau programme.

La banque de développement allemande KfW a signé un accord de prêt d'un montant de 150 M EUR avec le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI), visant à mettre en place la 1^{ère} phase du « Programme d'appui aux réformes du secteur public ». Ce financement contribuera à stabiliser le budget de l'État tunisien et à l'aider à faire face à la crise sanitaire. Il s'inscrit dans le cadre d'un programme de soutien international pluriannuel, auquel contribuent la KfW, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque mondiale. Par ailleurs, selon la version initiale de la loi de financement du budget du gouvernement

américain pour l'année fiscale 2021, le montant de l'assistance américaine à la Tunisie serait porté à 241,4 M USD en 2021, soit le même montant qu'en 2020, et une garantie de prêt pourrait être accordée.

- *L'entreprise française Qair (ex-Quadran) réalisera une centrale photovoltaïque flottante pilote sur le Lac de Tunis ainsi qu'une étude sur le potentiel du solaire flottant en Tunisie pour le compte de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG).*

La STEG a signé le 9 juillet 2020 un accord de coopération avec Qair (ex-Quadran) pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque flottante de 200 kilowatts (kW) et une étude sur le potentiel tunisien dans le secteur du solaire flottant. Cette centrale photovoltaïque flottante pilote sera établie sur le Lac de Tunis et aura une capacité installée de 200 kW. Elle devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année 2021 et devrait pouvoir alimenter une partie du quartier des Berges du Lac à Tunis. Ce projet servira de test à la technologie solaire flottant en Tunisie, qui pourrait à terme être déployée à plus grande échelle en Tunisie et en Afrique. Ce projet est financé par le Fonds d'Etude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) de la Direction générale du Trésor (DG Trésor) et a été octroyé dans le cadre de l'appel à projets « Solutions innovantes pour la ville durable en Afrique » lancé en 2019. Il sera réalisé en partenariat avec le ministère de l'Energie, des Mines et de la Transition énergétique et la STEG. La Tunisie a pour objectif de porter à 30% la part des énergies non renouvelables dans le mix électrique national à l'horizon 2030.

- *La Tunisie a été le principal pays d'intervention de l'Agence française de développement (AFD) en Afrique du Nord en 2019, avec 459 M EUR d'engagements ; l'AFD a signé un accord de 10 M EUR pour la rénovation des Instituts supérieurs d'études technologiques (ISET).*

Selon le [bilan d'activité 2019 de l'AFD en Afrique du Nord](#), publié en juillet 2020, le Groupe AFD (AFD et Proparco) est actif dans les cinq pays de la région (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte), et a connu au cours des 5 dernières années un doublement de son activité annuelle dans la région pour atteindre en 2019 un volume record de 1,4 Md EUR d'engagements, dont 459 M EUR d'engagements en Tunisie (soit 32%), après 306 M EUR en 2018. La Tunisie est ainsi le premier pays d'intervention de l'AFD dans la région, juste devant le Maroc (447,4 M EUR en 2019). L'activité du Groupe AFD s'inscrit dans le cadre du plan de soutien exceptionnel de la France à l'égard de la Tunisie, de 1,7 Md EUR sur la période 2016-2022. Historiquement, les financements du Groupe AFD se sont concentrés sur : i/ la formation professionnelle, l'emploi et le soutien au développement des PME, ii/ le développement urbain durable et les transports sobres en carbone, iii/ la gestion intégrée des ressources en eau, la mise en œuvre du nouvel agenda agricole et la protection des écosystèmes sensibles. En soutien au plan quinquennal tunisien 2016-2020, le mandat d'intervention du Groupe a été élargi sur le plan sectoriel (gouvernance, énergies renouvelables, santé et protection sociale, numérique, etc.).

Par ailleurs, une convention entre l'AFD et le MDICI a été signée le 14 juillet 2020, permettant la mobilisation de 10 M EUR en faveur d'un vaste programme de rénovation des ISET. Cet accord permettra de moderniser les ISET dans le but d'améliorer l'adéquation de leur offre de formation avec les besoins des acteurs économiques locaux et nationaux et ainsi favoriser l'insertion des jeunes diplômés. Ce nouveau financement s'inscrit dans le cadre d'un accord plus large de conversion de dettes de 90 M EUR.

LIBYE

- *Un nouveau blocus pétrolier a eu lieu dès le lendemain de la levée de la force majeure sur les exportations de pétrole libyennes ; l'Armée nationale libyenne (ANL) a formulé des demandes pour la reprise de la production, dont l'audit de la Banque centrale de Libye (BCL) ; sollicité depuis 2018, l'audit international des deux branches pourrait enfin être lancé suite à son paiement le 15 juillet 2020.*

La Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) a annoncé la [levée de la force majeure](#) sur toutes les exportations de pétrole de la Libye le 10 juillet 2020, avant de [condamner](#) le nouveau blocus des exportations de pétrole libyen qui a eu lieu dès le lendemain, et de demander que les États à l'origine de cette décision en soient tenus responsables par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Selon le communiqué de la NOC, les forces armées du maréchal Haftar ont ordonné le 11 juillet l'arrêt de la poursuite des exportations. Selon les informations de la compagnie, les Emirats Arabes Unis auraient donné l'instruction au maréchal Haftar d'arrêter la production. En conséquence, la NOC a de nouveau déclaré un cas de force majeure sur toutes les exportations de pétrole de la Libye. Les pertes financières causées par la fermeture des installations pétrolières depuis janvier 2020 ont dépassé 7 Mds USD au 16 juillet 2020. Le porte-parole de l'ANL a déclaré que les ports et les champs de pétrole resteraient fermés « *jusqu'à ce que les demandes du peuple libyen soient satisfaites* », précisant qu'il n'y aurait aucune possibilité d'ouverture si les demandes formulées par certaines tribus libyennes n'étaient pas satisfaites. Ces demandes sont les suivantes : i/ Ouvrir un compte spécial pour y déposer les revenus pétroliers et favoriser ainsi une distribution équitable de ces revenus à tous les habitants de la Libye, dans toutes les villes et régions de la Libye, avec les garanties de la communauté internationale ; ii/ Établir un mécanisme permettant de s'assurer de la transparence des dépenses, avec des garanties internationales pour que ces revenus ne soient pas utilisés pour financer le terrorisme et les mercenaires ; iii/ Vérifier les comptes de la BCL à Tripoli afin d'identifier la manière dont les revenus pétroliers ont été dépensés au cours des dernières années.

Pour rappel, le chef du Conseil présidentiel (CP), M. Fayez Al-Sarraj, avait en 2018 appelé l'ONU à organiser un audit indépendant des Banques centrales de l'Ouest et de l'Est avant toute réunification des deux branches. Dans un communiqué publié le 8 juillet 2020, la BCL a [réitéré](#) qu'elle était prête à accueillir un audit international indépendant des deux branches. Selon Bloomberg, le gouverneur de la BCL M. Seddik Al-Kabir a reconnu dans une lettre du 7 juillet 2020 qu'un chèque de 4,8 M USD du ministère des Finances destiné à payer l'audit, avait été envoyé à l'*Audit Bureau* libyen pour examen, un envoi qui a été perçu comme une tentative d'engendrer des retards dans le processus. En avril 2020, Mme Stephanie Williams, Représentant spécial par intérim des Nations Unies en Libye, avait accusé l'*Audit Bureau* d'avoir entravé le processus. Le 15 juillet 2020, l'accusation libyenne a été informée que le paiement avait finalement été effectué, un jour après que le procureur M. Sadiq Al Sour se soit adressé à M. Kabir et au chef de l'*Audit Bureau* M. Shakshak pour exiger que le paiement de l'audit soit traité.

- *Le Covid-19 continue de progresser en Libye ; le président de la commission scientifique consultative du Gouvernement d'union nationale (GUN) a déclaré que la situation dans le pays est dangereuse.*

1 654 cas de contamination au Covid-19 et 46 décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies (NCDC) en Libye au 17 juillet 2020 (dont 500 cas à Sebha, dans le Sud de la Libye). Le président de la commission scientifique consultative du GUN a déclaré que la situation dans le pays est dangereuse. Les États-Unis ont alloué 2 M USD à l'UNICEF pour les efforts de lutte contre le coronavirus en Libye.